

ce que nous avançons, nous rapporterons ici un passage d'une chronique de l'an 1271:

«Un grec portant le nom de *Bedinafente*, nom qui,— au dire de l'auteur de la chronique où nous puisons,— signifie (l'*Enfant-seigneur*)... homme rempli de piété, de sagesse et d'amour pour Dieu, marin et *capitaine* accompli, nous entretenit à Ægéa (Ayas), dans l'église de Dieu, qui est appelée *Saint Lazare*... de la question du mélange de l'eau dans le Calice de la messe... tout ce qu'il nous dit, il l'avait vu de ses yeux et entendue de ses oreilles, dans la ville royale, depuis son extrême jeunesse jusqu'à son âge avancé. Lorsqu'il nous parla, il était fort vieux. Cet homme prenait grand soin des pauvres, les traitait avec affection et humilité et leur distribuait des larges aumônes. Il était de Constantinople. C'est, les larmes aux yeux, qu'il nous raconta de tristes événements, etc». Cette modeste chronique nous donne au moins le nom d'une église, *Saint Lazare*, à Ayas.

Quelques-unes de ces colonies de trafiquants avaient en même temps des «*Discargatorium (Templi)*»⁴⁸³, c'est-à-dire des échelles à eux propres, sur les quais d'Ayas; ainsi les chevaliers du Temple en possédaient un. Les Vénitiens qui y venaient en si grand nombre et avec de fortes cargaisons de marchandises, voyant que la place qui leur avait été assignée dans le port, devenait trop exigüe et ne leur suffisait plus, furent obligés de demander la faveur, qui leur fut accordée, en 1320, de décharger leurs vaisseaux sur la *splaja*, que les Arméniens appelaient le *Yalon*, *ἡ ἄνω ἡ γὰρ* ou *Yalou*, *ἡ ἄνω ἡ γὰρ*, ainsi que le désigne le décret de Léon IV, en employant le mot grec. C'est ce nom qui est actuellement en usage chez les Turcs: ces derniers disent *yali*.

Comme édifices, monuments et lieux publics d'Ayas, — à part une place où se trouvaient, dit-on, les maisons d'un nommé Guiglelmo *Strejaporchi*, — on ne trouve de cité ni dans les pièces des Archives de l'occident, ni dans celles de nos rois, que le palais royal: «*Domus Regis Armeniæ, in castro, ante Portam*»⁴⁸⁴. C'est là que se faisaient les offres d'achat, que se concluaient les ventes; c'était là aussi que se trouvaient les Palais de justice: le premier était appelé «*Curia Regis*

⁴⁸³ Dans un édit écrit à Ayas, le 11 février 1279.

⁴⁸⁴ «*In castro ante portam, loco ubi Curia tenetur*». Langlois a pris *Portam* pour *Portum*, croyant qu'il s'agissait du port. Dans un autre document, il est écrit: *prope Portam*.